

Parc & Échangeur Grand Ouest : obtention de l'autorisation environnementale

Le 18 juillet 2025, la préfecture de la Mayenne a publié l'arrêté de d'autorisation environnementale du futur Parc & Échangeur Grand Ouest. Cette étape réglementaire permet aux maîtres d'ouvrages Laval Agglomération et VINCI Autoroutes de faire entrer le projet d'aménagement dans sa phase de travaux.

Situé dans l'agglomération lavalloise sur les communes de Bonchamp-lès-Laval et d'Argentré, le Parc & Échangeur Grand Ouest prévoit la création d'un parc d'activités de 124 ha directement accessible depuis l'autoroute A81 grâce à la construction d'un nouvel échangeur autoroutier. Le projet a été approuvé par la préfète de la Mayenne, considérant entre autres qu'il accueillera « *des projets structurants à haute valeur ajoutée liés à la réindustrialisation de la France* » et que le nouvel échangeur « *favorisera la desserte de l'est de l'agglomération de Laval* ».



Des bénéfices multiples

Le projet de Parc & Échangeur Grand Ouest se situe à un emplacement stratégique pour les entreprises qui s'implanteront sur le parc, à équidistance de la région parisienne et de la Bretagne. L'accès sera garanti par le futur échangeur Laval-Mayenne sur l'A81, entre les sorties Évron (n°2) et Laval est (n°3). Celui-ci constituera par ailleurs une nouvelle porte d'entrée à l'est du territoire pour faciliter les mobilités du quotidien, notamment pour les trajets domicile-

travail.

Le Parc & Échangeur Grand Ouest est un projet ambitieux en matière de développement économique et qui répond aux enjeux de mobilités du territoire lavallois.

Il inclut :

- **la création d'un parc d'activités mixte** accueillant des activités économiques, industrielles et agricoles (maître d'ouvrage Laval Agglomération) ;
- **l'aménagement routier** correspondant au rétablissement de la RD131 et de sa connexion avec la RD32 sur les communes d'Argentré et de Bonchamp-lès-Laval (maître d'ouvrage Laval Agglomération) ;
- **la création de l'échangeur de Laval-Mayenne** sur l'A81 permettant de desservir le parc d'activités et fluidifier les trajets périurbains (maître d'ouvrage VINCI Autoroutes réseau Cofiroute) ;

Parc & Échangeur Grand Ouest

A81 – Laval – Mayenne

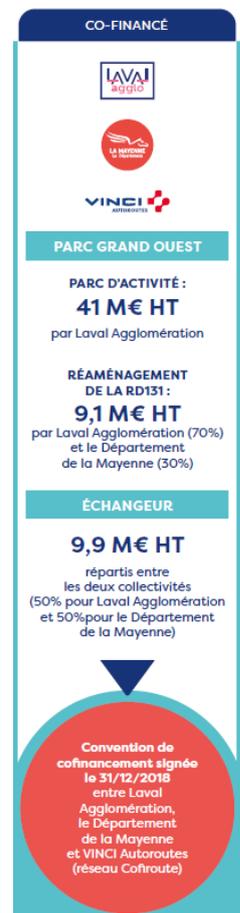
- les aménagements connexes nécessaires à la réalisation du Parc (maître d'ouvrage Laval Agglomération) ;
- l'intégration de mobilités douces, notamment par le rétablissement du chemin de la Brindière.

Éléments de calendrier

Le Parc & Échangeur Grand Ouest entrera, dans quelques mois, dans sa phase travaux. Des fouilles archéologiques se tiendront entre septembre et novembre 2025. Les premiers travaux seront quant à eux initiés mi-2026 et consisteront à réaliser les premiers terrassements des zones concernées. Le chantier devrait s'achever fin 2027 avec la mise en service de l'échangeur et l'arrivée des premières entreprises sur le parc.

Un projet co-financé

Le Parc Grand Ouest est co-financé par Laval Agglomération et le Département de la Mayenne. Quant à l'échangeur autoroutier, il fait l'objet d'une convention de co-financement entre Laval Agglomération, le Département de la Mayenne et VINCI Autoroutes.



> Pour en savoir plus : www.parc-echangeur-grandouest.fr

Contacts presse :

Pierre MATHIEU DE FOSSEY, Laval Agglomération – presse@laval.fr

Alexandra MAUGERE, Département de la Mayenne – alexandra.maugere@lamayenne.fr

Sylvie MARTY, VINCI Autoroutes - sylvie.marty@vinci-autoroutes.com

